

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 18 mars 2024 à 17h

Présents : Philippe Flayol, Marc Yaguiyan, Michel Thibon, Maxime Flayol, Marie-Anne Védrines, Sylvette Foubert

Excusés : Nathalie Causse Procuration à Marie-Anne Védrines
Thierry Vuillemot Procuration à Michel Thibon
Christine Reboul Procuration à Sylvette Foubert

Absente : Marianne Jay

Secrétaire de séance : Michel Thibon
Secrétaire de mairie : Katy Entremont

- Points rajoutés à l'ordre du jour :
 - Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère (SM-ESL) : Convention de gratuité pour les collectivités
 - Aménagement de la cour de l'école de Saint Roman : nouveau devis de l'entreprise Nicolas Verdier Maçonnerie
- Approbation du compte-rendu de la séance du 19 février 2024 à l'unanimité

Délibérations

1. Délibérations pour les travaux de voirie 2024

Les travaux retenus sont les suivants (montant total 31 721€ HT) :

- Réfection de coupe-eaux « Grand Rue » à Saint Roman de Tousque, à hauteur de la maison Larger pour 2 620€ HT
- Réfection revêtement bétonné Chemin Bourbon pour 4 165€ HT
- Réfection d'enrochement « Gué du Moulin » (entre le Combas et le Bousacayrol) pour 3 997€ HT
- Travaux de sécurisation pont de Moissac pour 5 552€ HT
- Amélioration de 6 virages voie communale « Le Serre » pour 9 771€ HT
- Réfection de voie communale avec amélioration évacuation pluviales « Barbécède » pour 5 616€ HT

Lecture est faite des devis reçus.

- Choix de l'entreprise : Entreprise Claude Legrand
- Demande de subvention au Conseil Départemental (40 % du montant des travaux HT)

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. Délibération pour la définition des zones d'accélération pour les Énergies Renouvelables

Il s'agit de définir quelles énergies renouvelables nous souhaitons et à quel endroit du territoire, tout en respectant les règles d'urbanisme notamment. Les parcelles ainsi définies "pourraient" bénéficier de conditions avantageuses de rachat d'électricité. Et nous prémunir de projets que nous ne souhaitons pas (cf Total Energies à Alès).

Il est proposé d'inscrire la totalité des parcelles bâties de la commune, en solaire thermique et photovoltaïque pour les toitures uniquement.

À quoi il faut ajouter :

- les parcelles constructibles définies au PLUI , en toitures uniquement.
- la zone artisanale et l'extension prévue au PLUI en ajoutant la possibilité de photovoltaïque en talus.
- la parcelle de la station d'épuration de Saint Roman de Tousque.

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3. **Délibération pour une demande de participation financière à un spectacle de la Compagnie Art-Thau**

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de la Compagnie Art-Thau sollicitant la commune pour une prestation culturelle d'un montant de 500€ + un repas pour 12 personnes pour la représentation d'une pièce de théâtre au Temple de Saint Roman de Tousque le 06 juillet 2024 (Monsieur de Pourceaugnac de Molière). En l'absence excusée de l'adjointe déléguée à la culture, Marie-Anne Vedrines s'occupe de la préparation de cet évènement et sera l'interlocutrice de la compagnie Art-Thau.

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

4. **Délibération pour la participation de la commune pour le transport scolaire 2022/2023**

2 enfants de la commune sont concernés par le transport scolaire. Le coût du transport par élève est de 2 602€, et la participation financière de la commune est de 20%, soit 520€. Le montant total pour la commune est de 1 040€ pour les 2 élèves. Cette somme sera versée à la Région.

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5. **Village Vacances : Achats pour Compte d'Autrui**

Monsieur le maire présente le devis de la SAS Gîtes en Cévennes pour les achats suivants :

- 30 Fauteuils de jardin blancs – Leroy Merlin soit 247,50€ HT
- 65 chaises intérieur type Orneils – Cocktail Scandinave soit 3 737,50€ HT
- 10 Transat pliants – Oogarden – soit 223,04€ HT
- 10 pieds de parasol - Bazarland - soit 333,25€ HT
- Fourniture et livraison de 1 Lave-vaisselle, 1 Plaque de cuisson gaz + raccord et détendeurs, 1 plan de travail adapté, Petits matériel et accessoires permettant la réalisation complète du travail - Soit 700€ HT Pose non comprise

Soit un montant Total de 5 241,29€ HT

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Points ajoutés :

6. **Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère (SM-ESL) : Convention de gratuité pour les collectivités**

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7. **Aménagement de la cour de l'école de Saint Roman : Devis actualisé de l'entreprise Nicolas Verdier Maçonnerie pour un montant de 12 413€ HT.**

Les travaux consistent à mettre à neuf les grillages périphériques, poser un portail pour

accès travaux, remettre à niveau la partie haute de la cour.

Un élu fait remarquer qu'il n'y a pas que 2 artisans sur la commune.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Actions et Projets :

- Travaux à la biblio du clocher : les travaux se poursuivent sur un rythme plus soutenu (1^{ère} phase plaquiste terminée, à venir électricité début avril, puis plomberie. Les joints de façade en avril. A ce stade, les modifications apportées au projet n'entraînent pas de surcoût.
- Mission des Étudiants de l'École des Mines : bonne avancée des travaux – restitution en public de l'étude le lundi 22 avril à 17h00 au temple de Saint Roman
- Groupement de Défense Sanitaire Apicole de Lozère : Charte des bonnes pratiques disponible sur le site internet
- Modification du PPRI : A l'initiative de la DDT, une modification du Plan de Prévention des Risques d'Inondation est en cours concernant les mobil-homes (pas d'impact attendu sur la commune)
- Mise à disposition des données d'adressage : En cours, prise en compte des retours des habitants jusqu'au 1^{er} avril 2024, pour finalisation avant le conseil municipal du 8 avril durant lequel le projet sera voté.
- Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles : La commune étudie la possibilité d'adhérer au SHVC.
- Travaux à la piscine du village de gîtes : en cours, le nouveau liner a été posé, la mise en service reste à faire. La réfection des margelles est achevée. Quelques M2 de carrelage doivent être posés pour permettre la fixation des capots. La mise à disposition est toujours d'actualité pour le 15 mai.

La séance est levée à 19h05